

Bonnes
Fêtes !

ÉDITO

Une année dense en événements se termine : des événements climatiques qui nous rappellent que le dérèglement climatique a maintenant des conséquences sur notre vie, ici et maintenant ; une inflation qui a vidé nos porte-monnaies ; et des guerres, aux portes de l'Europe, toujours, et en Israël et en Palestine depuis quelques mois... Difficile dans ces conditions de garder moral et optimisme. Pourtant, autre événement incontournable dans le bilan de cette année, le mouvement social contre les retraites, si enthousiasmant, si mobilisateur, et dont nous n'avons pas à rougir, même si le succès n'était pas au rendez-vous. Il a démontré que les organisations syndicales pouvaient s'unir et parler d'une même voix lorsque les enjeux l'exigeaient.

Et cette unité, elle va être aussi nécessaire dans le bras de fer qui s'annonce avec le ministre de la Fonction publique qui, dans les discussions avec les syndicats, a d'ores et déjà annoncé une année blanche en matière de rémunérations, c'est-à-dire aucune augmentation du point d'indice ! Ce ne sont ni les 24,60 € (les 1,5 % d'augmentation du point d'indice du 1^{er} janvier) ni la prime « coût de la vie » distribuée si parcimonieusement qui vont permettre aux agent.es de ne pas tirer le diable par la queue !

Dans l'année à venir, les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) vont avoir un impact certain sur nos vies quotidiennes mais aussi sur nos conditions de travail : transports en commun saturés, périmètres de sécurité autour des installations sportives, difficultés de circulation... Pour l'instant, l'administration peine à donner ces préconisations en matière de congés et de télétravail. Il faut une ligne de conduite claire et équitable pour tou.tes les agent.es...

Une dernière info. C'est peut-être un détail pour vous, mais pour nous ça veut dire beaucoup, cela ne changera rien ni à nos valeurs ni à notre volonté de toujours vous accompagner et relayer vos revendications ! **Sud Centrale Solidaires** deviendra au 1^{er} janvier

Solidaires
BERCY

En attendant, nous vous souhaitons
de bonnes fêtes de fin d'année,
pour vous et vos proches !

Brèves

Les « vieux »

D'après certaines études, on commence à être vieux dès... 45 ans ! Fort heureusement, pour les agent.es de l'administration centrale qui ont en moyenne 46,7 ans, d'autres études disent que la qualification de « séniors » c'est la classe d'âge de 55 à 64 ans. Une réunion qui s'est tenue le 1^{er} décembre a surtout permis de présenter ces chiffres. Peu de solutions pour répondre à la question de l'emploi des séniors et à la très probable discrimination dont ils et elles sont victimes. À venir une idée soutenue par **Sud Centrale Solidaires** : un testing permettant de vérifier si les employeurs favorisent la personne la moins âgée au détriment de la plus âgée.

La filière technique

Une nouvelle réunion sur les filières techniques et, à nouveau, le même constat : ce sont les agent.es qui ont le moins de possibilité de promotion. Pourtant on ne cesse de leur tresser des lauriers et de reconnaître leurs compétences et leurs valeurs... Mais la reconnaissance seule, ça ne remplit pas un panier à la fin du mois ! **Sud Centrale Solidaires** réclame une augmentation substantielle des promotions et la possibilité de changer de corps pour un réel déroulé de carrières.

Soutien féministe

Sud Centrale Solidaires a décidé lors de son dernier congrès d'apporter un soutien financier à deux associations importantes dans l'accompagnement des femmes, victimes de violences, besoin de santé, droit à l'avortement... Pour nous, c'est tous les jours le 25 novembre et le 8 mars ! Le combat continue !

...La taille de nos bureaux

Une circulaire de la première ministre ordonne aux ministères de revoir leur politique bâtementaire et les règles en matière d'occupation des mètres carrés de bureaux. Deux réunions ont eu lieu sur la question : une ministérielle le 15 novembre et le 6 décembre en administration centrale.

L'argument principal pour réduire les surfaces de bureaux c'est le télétravail qui entraîne une moindre occupation des locaux. C'est surtout une opportunité de faire des économies. Les ministres Le Maire et Cazenave ont annoncé un objectif de 25 % de réduction des surfaces occupées. Si on retient le montant fréquemment avancé de 70 milliards d'euros pour l'immobilier de l'État, se débarrasser d'un quart de ce parc rapporteraient 17,5 milliards d'euros ! Mais est-ce juste sur ce chiffre que doit se construire une politique de conditions de vie au travail ?

L'administration a expliqué aux représentant.es du personnel pourquoi il fallait changer : organisation trop « traditionnelle » calquée sur l'organisation hiérarchique, pas de diversité des postures de travail, pas assez d'espaces collaboratifs et de salles de réunion et peu d'espaces pour s'isoler. L'ambiance générale c'est des espaces communs et d'autres pour se retrouver en solo. « De la transversalité, de la collaboration et de la co-construction », pour à la fois obtenir un resserrement du collectif et préserver la nécessité de s'isoler. Ce qui est un rien contradictoire...

Le calcul du ratio m²/agent.e n'est pas simple, ce n'est pas 1 agent = 1 espace. En réalité, la base c'est le « résident », c'est-à-dire l'occupant régulier et pérenne, donc hors télétravail et congé...

Open-spaces et flex-office en en vue : opération « sardines en boîte »

...Nos collègues en situation de handicap

Autre accord en cours de finalisation, celui sur l'inclusion des agent.es handicapé.es au ministère.

Cet accord vient s'ajouter au plan ministériel, qui représente le gros des « investissements » dans cette thématique. Cette négociation fait suite aux difficultés que Bercy a rencontrées avec le FIPHFP après avoir eu du mal à produire les justificatifs prouvant le

nombre de travailleurs handicapés et qui aurait pu coûter plusieurs millions d'euros d'amende pour non-respect du quota de 6 % d'embauche de travailleurs handicapés !

La négociation a permis d'obtenir quelques avancées : le doublement d'un fonds dédié aux outils de compensation du handicap (de 500 K€ à 1M€ par an pendant 3 ans) ; l'octroi d'ASA (2 jours) pour les démarches en vue d'obtenir la RQTH et pour des formations ou des moments de répit pour les proches aidants ; la mise en place de formations en langue des signes...

Des avancées qui ne doivent pas cacher que les 8 500 agent.es handicapé.es (à Bercy) ont une vie professionnelle plus difficile qu'un agent.e ordinaire et qu'ils et elles sont souvent victimes de discriminations, principalement dans leur déroulé de carrière...

...Notre santé...

Après la signature d'un accord de méthode en novembre, la négociation va s'ouvrir en janvier pour la mise en œuvre en 2025 de la protection sociale complémentaire (PSC).

La PSC c'est la prise en charge de nos frais de santé, au-delà du standard sécurité sociale. Ce qui est prévu : prise en charge à 50 % de la cotisation par l'employeur et adhésion obligatoire et automatique des actifs.ves (pour les retraité.es, c'est selon leur choix), un panier de soins standard pour toute la Fonction publique (celui actuellement choisi par les 2/3 des agent.es des Finances) et surtout une prestation qui ne porterait que sur la santé. C'est le premier problème : cela signifie l'abandon de la prévoyance (la compensation du demi-traitement en cas d'arrêt maladie et des risques d'invalidité, voire de décès) et la dépendance...

Autre difficulté à résoudre : le devenir des retraité.es dans le nouveau système. Mais, au vu des premières projections, ce n'est peut-être pas le public qui doit susciter le plus d'inquiétude. Ce sont plutôt les familles avec deux enfants, qui risquent de faire les frais de cette mutation. Et s'il s'agit des catégories les moins bien rémunérées, l'impact risque d'être lourd.

C'est donc parti pour une course contre la montre pour qu'il n'y ait pas de trou d'air entre le système actuel et celui à venir.

Plus d'information sur le site de la fédération **Solidaires Finances**.

SUD CENTRALE SOLIDAIRES

TÉL : 01 53 18 73 21

SYNDICAT-SUD-CENTRALE@SYNDICATS.FINANCES.GOUV.FR

WWW.SUDCM.ORG